

Grégory Devaud
Député, agriculteur, Aigle



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 23.9.2008

Scanné le 24.09.08

08 - INT - 127

Interpellation

Avant-projet de 3^{ème} correction du Rhône, rêve ou réalité ?

Dans le cadre de l'avant-projet de 3^{ème} correction du Rhône, R3, les discussions entre le canton de Vaud et le canton du Valais vont bon train. Plusieurs compromis, d'ordre politique, semblent avoir été accordés, faisant aveuglément confiance à cet « avant-projet mis en consultation » sur Vaud a contrario du « projet soumis, pour information » sur le Valais.

Le Chablais vaudois est la région touchée par cet avant-projet sur le canton de Vaud. C'est pourquoi des accords ont dû et devront encore être trouvés dans le cadre précis de cette problématique Chablais vaudois, Chablais valaisan.

Je me permets donc, à ce stade des discussions, primordiales pour l'avenir du projet, d'interpeller le Conseil d'Etat vaudois, et de formuler les remarques et questions suivantes :

- A l'heure des pénuries alimentaires et énergétiques, le Conseil d'Etat vaudois entend-t-il faire aveuglément confiance à cette unique variante proposée dans cet avant-projet ? Variante, donc, et principe d'élargissement, précisément gourmande en énergie dans les travaux nécessaires et gourmande dans les terres agricoles sacrifiées vouées à la production de denrées alimentaires.
- D'autres études de bureaux d'ingénieurs non mandatés par R3 sont-elles prévues ?
- Le principe de débits cumulés tout au long du cours d'eau et répercutés dans le Chablais avec des risques cumulés donc des coûts cumulés très importants pour le canton de Vaud par rapport à un projet à 90% valaisan et profitant à 90% au canton du Valais. Ce principe même est-il acceptable et accepté par le Conseil d'Etat vaudois ?
- Dans l'étude des coûts, des élargissements et des risques pour le Chablais, est-il vrai que le Conseil d'Etat vaudois accepte une répartition à 50% entre Vaud et Valais dans les coûts et les élargissements alors que le 90% des risques résiduels est, cette fois-ci, prévu du côté vaudois.
- Le coût total des travaux pour le canton de Vaud appuyés sur des études indépendantes à R3, mais selon la variante R3 est-il connu ?

Aigle, le 23 septembre 2008

Grégory Devaud

sohait de développer